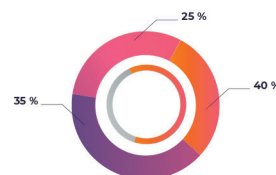




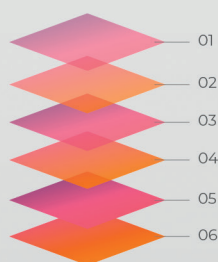
**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MLDS

bilan académique
2020 - 2021
Rentrée 2021



**MISSION DE
LUTTE** CONTRE LE
**DÉCROCHAGE
SCOLAIRE**

En bref :

Les acteurs de la lutte contre de décrochage scolaire	3
Evolution du décrochage scolaire de 2016 à 2021	4
Actions financées et mises en place par l'académie en 2021-2022.....	4
Focus sur les « SAS TREMLIN »	6
Focus sur les « PAIP »	7
Focus sur les dispositifs d'accès à la qualification.....	9

MLDS : bilan académique 2020-2021 et rentrée 2021

La lutte contre le décrochage scolaire articule prévention et remédiation autour d'un objectif central : faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

L'éducation nationale s'est dotée d'une Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) en capacité d'intervenir à toutes les étapes de la scolarité de l'élève : en amont du décrochage par des actions de prévention et de repérage ; lorsque les premiers signes de fragilité se manifestent chez l'élève et que le risque de décrochage apparaît ; lorsqu'une rupture dans le parcours nécessite une remobilisation permettant le retour à l'École.

Dans une perspective d'insertion professionnelle facilitée ou d'accès à l'enseignement supérieur, la Mission de lutte contre le décrochage scolaire s'attache aussi à agir lors de la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ou l'insertion.

L'Académie de Nancy-Metz, au sein de la Région académique Grand Est, investit cette mission centrale de l'École et fait évoluer chaque année ses dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire pour tenir compte des évolutions à l'œuvre.

Les acteurs de la lutte contre de décrochage scolaire

Sous l'autorité de Jean-Marc HUART, Recteur de région académique, Recteur de l'académie de Nancy-Metz, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) est pilotée :

- En région académique par Laurence NAERT, déléguée de région académique à l'information et l'orientation ;
- Dans l'académie de Nancy-Metz par Dimitri SYDOR-VIENNE, chef du service académique d'information et d'orientation et correspondant académique à la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans ce cadre, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire bénéficie de l'expertise des quatre Inspectrices de l'Éducation Nationale chargées de l'Information et de l'Orientation et responsables départementales de la lutte contre le décrochage scolaire :

- Meurthe et Moselle : Laurence SCHUMENG ;
- Meuse : Marie-Ange STEVENSON ;
- Moselle : Brigitte DUTREUIL ;
- Vosges: Erika BOFFELLI.

L'équipe académique est complétée par des enseignants coordonnateurs académiques et départementaux:

- Chargés de mission auprès du CSAIO – Coordonnateurs MLDS académiques (1,6 ETP = Equivalent Temps Plein) : Josiane RONGEMAILLE et Pierre MONTAGNE ;
- Coordonnatrices MLDS chargées d'une mission de coordination départementale de la lutte contre le décrochage scolaire (2,9 ETP) : Lorène STAUT (54), Laëtitia JACOB (55), Laurence BORIS & Josiane RONGEMAILLE (57) et Aïcha PETITPOISSON (88).

Afin de permettre la coordination des différents acteurs de l'éducation nationale et une articulation avec les partenaires extérieurs, l'académie déploie sur son territoire des réseaux FoQualE pour « formation, qualification, emploi » : un réseau rassemble, dans le périmètre d'action des Bassins d'Éducation et de Formation (BEF), les établissements et dispositifs relevant de l'Éducation nationale et susceptibles d'accueillir les jeunes décrocheurs. Le réseau FoQualE est animé par un ou une chef-fe d'établissement.

Les réseaux sont répartis sur l'ensemble du territoire de l'académie :

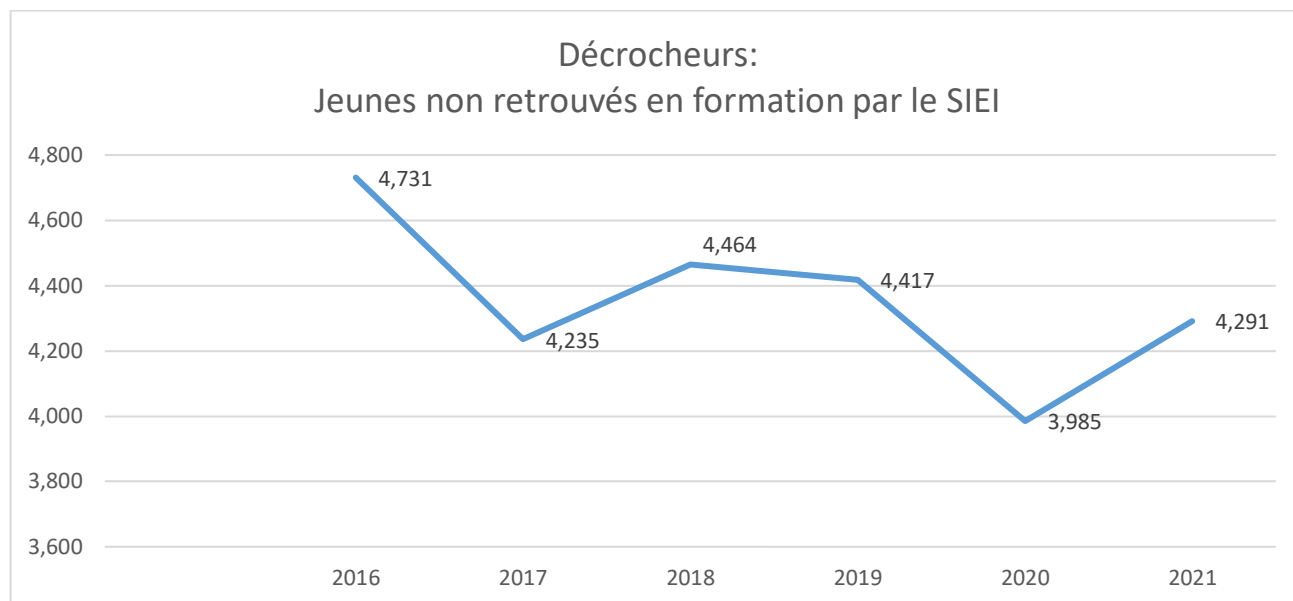
- 6 en Meurthe et Moselle (54) ;
- 2 en Meuse (55) ;
- 4 en Moselle (57) ;
- 3 dans les Vosges (88).

Sur le terrain, les actions sont coordonnées par des professeurs (certifiés, PLP ou contractuels) spécialisés dans la coordination pédagogique et l'ingénierie de formation (16,3 ETP) qui coordonnent des actions de prévention et de remédiation du décrochage scolaire. A ce titre, ces enseignants sont engagés sur des missions de coordination de Plateformes d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours (PAIP) et/ou des missions d'accompagnement des établissements scolaires dans la prévention du décrochage scolaire.

Enfin, dans les établissements, des « référents décrochage scolaire (RDS) » (personnel de direction, enseignants ou CPE volontaires) et des Groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) permettent une véritable proximité des actions de lutte contre le décrochage scolaire.

Evolution du décrochage scolaire de 2016 à 2021

Le tableau suivant figure l'évolution du nombre de décrocheurs non retrouvés en formation dans le SIEI depuis 2016 :



Le tableau présente les données chiffrées par département :

Années	Académie	Meurthe et Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
2016	4 731	1 410	410	2 110	801
2017	4 235	1 262	341	1 927	705
2018	4 464	1 330	427	1 943	764
2019	4 417	1 327	454	1 949	687
2020	3 985	1 227	306	1 751	701
2021	4 291	1 261	374	1 921	688

Source : campagnes du système interministériel d'échange d'informations (SIEI)

Note de lecture : à l'automne 2020, 3985 jeunes de 16 ans ou plus qui suivaient l'année précédente une formation sous statut scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat ne sont pas scolarisés à la date d'observation, ni diplômés, ni retrouvés dans une autre académie, une autre formation relevant de l'agriculture ou en CFA. Une partie d'entre eux est toutefois suivie par les missions locales.

A l'automne 2021, 4291 jeunes sont considérés sans formation à la rentrée. Une augmentation par rapport à l'année précédente qui est liée aux effets de la crise sanitaire : confinement, désaffection scolaire, perte des habitudes et du rythme de travail...

Actions financées et mises en place par l'académie en 2021-2022

Les actions financées par l'académie de Nancy-Metz se déclinent selon quatre axes d'intervention : prévention du décrochage scolaire, remobilisation des élèves décrochés, préparation et accès au diplôme et à la qualification ainsi que raccrochage dans l'enseignement supérieur.

- 1- Actions de prévention qui visent à prévenir le décrochage scolaire des élèves présentant un risque de rupture scolaire et de déscolarisation :
 - 16 Actions de prévention au sein des établissements ;
 - 3 Actions de prévention de bassin ;

- 2- Actions de remobilisation permettant à des élèves sans solution scolaire ou ayant quitté leur formation scolaire ou en apprentissage de se remobiliser sur leur projet personnel, professionnel et scolaire :
 - 12 PAIP/APF (dispositif d'accompagnement individualisé et personnalisé/ accompagnement parcours formation) ;
 - 11 SAS tremplin.
- 3- Actions de qualification pour préparer ou repréparer un diplôme de l'enseignement secondaire :
 - 1 Bac technologique en 1 an ;
 - 2 Modules de réparation à l'examen par alternance (MOREA).
- 4- Actions de remédiation post-baccalauréat :
 - 2 Classes Passerelles vers les sections de technicien supérieur. Objectif : permettre aux bacheliers professionnel ou technologique de l'année, sans solution d'affectation en STS à la rentrée (malgré un avis favorable), d'accéder à une STS à la rentrée suivante ;
 - 4 classes de BTS en 18 mois. Objectif : permettre aux étudiants, en situation de rupture durant leur première année universitaire, de s'orienter vers une formation courte diplômante (BTS), dès la fin du premier semestre.

Le tableau ci-dessous présente l'implantation des différents dispositifs sur le territoire académique :

BASSINS	ETABLISSEMENTS	ACTIONS
MEURTHE-ET-MOSELLE		
Longwy Brier	LP Reiser Longlerville - LP Jean Morette Landres	Action de BEF : SAS Tremplin Action de bassin - Dispositif Accompagnement du Parcours de Formation
	LP Reiser Longlerville	Action de bassin – Dispositif de prévention du décrochage scolaire
Lunéville	LPO Boutet de Monvel Lunéville	PAIP
Nancy Pont-à-Mousson	LP Cyfflé Nancy	PAIP Classe passerelle – STS Action de prévention – Accompagner, persévérer, réussir
	Collège La Fontaine Nancy	Action de prévention - Dispositif "atelier positif 4 ^{ème} "
	Collège Victor Prouvé Nancy	
	Collège La Fontaine Laxou	Action de prévention - Renforcer l'estime de soi – Atelier confiance
	Collège Valcourt Toul	Action de prévention - SAS Décrocheurs
	LP Entre Meurthe et Sânon	Action de qualification – Bac Pro 1 an (non ouvert au 29 09 21)
	Collège Simone de Beauvoir Vandoeuvre	Action de prévention – Dispositif Tutorat tous niveaux
MEUSE		
Sud Meusien	LP Ligier Richier Bar-le-Duc	PAIP
Nord Meusien	LP Eugène Freyssinet Verdun	PAIP
MOSELLE		
Metz	LGT Robert Schuman Metz	Baccalauréat 1an STMG
	LP Alain Fournier Metz	PAIP
		Classe passerelle - STS
	LP Bâtiment Montigny-lès-Metz	Action de prévention - SAS d'accueil
	Collège Jules Ferry Woippy	Action de prévention – Parcours individualisés O2
		Action de prévention – Tutorats pédagogiques
LPO Cormontaigne Metz	MOREA Bac Pro Multispécialités (expertise en cours)	
LP René Cassin Metz		
Thionville Hayange Rombas	Collège le Breuil Talange	Action de prévention - Le tutorat pour le réinvestissement scolaire des élèves en voie de décrochage
	LPO La Briquerie Thionville	PAIP
	LPO Rosa Parks Thionville	MOREA Bac Pro 1an Tertiaire (expertise en cours)

BHL	LP P et M Curie Freyding-Merlebach	PAIP
	Collège R. Schuman Behren	Action de prévention - LATI
	Collège Pierre Adt Forbach	Action de prévention – Dispositif SAS
	Collège Le Castel Longeville les St Avold	Action de prévention – Tu peux y arriver
Sarreguemines Sarrebourg	LPO Henri Nominé Sarreguemines	PAIP
	LP Dominique Labroise Sarrebourg	PAIP
	Collège Ch. Hermite Dieuze	Renforcement des compétences sociales
VOSGES		
	Collège Clémenceau Epinal	Maintenir le lien avec les élèves absents
Epinal Plaine des Vosges	LPO Pierre Mendés France Epinal	PAIP
	LP Isabelle Viviani Epinal	Action de prévention - Je suis "Viviani" et je le reste
	Collège Maurice Barrès Charmes	Action de prévention – Lutte contre le décrochage scolaire
	LGT Pierre et Marie Curie Neufchâteau	Action de prévention - Dispositif de médiation personnalisée (DMP)
Saint-Dié	LP J B Augustin Saint-Dié	PAIP

Focus sur les « SAS TREMPLIN »

Les « Sessions d'Accueil Scolaire de Tremplin » (SAS Tremplin) initiées à la rentrée 2020 sur 9 établissements supports d'un DAIP (Dispositifs d'Accompagnement Individualisé et Personnalisé vers la qualification et l'emploi) ont été généralisées à la rentrée 2021 à l'ensemble des établissements porteurs d'une action MLDS de remédiation. Ces SAS ont été adossées aux PAIP (Plateforme d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours) et ont été animées par leurs coordonnateurs (tous enseignants et enseignantes de la MLDS). Les Centres d'Information et d'Orientation ainsi que les Psychologues de l'Éducation Nationale chargé du conseil en orientation ont été mobilisés sur cette action.

Les objectifs visés par les « SAS Tremplin » sont de :

- ✓ Réinscrire les élèves sans solution d'affectation à la Rentrée de septembre 2021 dans une démarche de construction positive de leur projet personnel, scolaire et professionnel ;
- ✓ Réussir le rendez-vous du tour suivant de septembre ;
- ✓ Faciliter le retour rapide en formation initiale par la voie scolaire ou de l'apprentissage ;
- ✓ Sécuriser le parcours de retour en formation de ces élèves.

Pour faciliter ce retour rapide en formation, les élèves du « SAS Tremplin » ont bénéficié d'un accompagnement sur le projet d'orientation (activité menée par les Psy-EN et les coordonnateurs PAIP), des entretiens individuels, des visites d'établissements, des modules de positionnement disciplinaires, voire des immersions sur les formations visées et des stages en entreprise.

Pour permettre un retour en formation rapide, cette action a commencé au moment de la rentrée (semaine 35 ou 36) et a accueilli 174 élèves (contre 160 élèves en 2020) répartis sur les 11 EPLE porteurs d'une PAIP.

La durée moyenne d'accompagnement a été assez courte (entre 1 et 3 semaines). En effet, dans 77,4 % des cas, les solutions ont été trouvées avant l'affectation complémentaire de septembre ce qui a ainsi permis à ces élèves d'intégrer très rapidement leur formation.

Le tableau suivant figure la typologie des élèves accueillis dans les SAS tremplins :

	Classe décrochée juste avant l'arrivée sur le SAS Tremplin (en %)															
	4ème générale	3ème générale	3ème prépa-métiers	4ème SEGPA	3ème SEGPA	1ère année CAP	Terminale CAP	2nd professionnelle	1ère Bac pro	2nd GT	1ère Bac GT	Classe ULIS collège/LP	UPE2A	MFR	Autre	TOTAL
Filles	0,0%	59,2%	1,3%	0,0%	6,6%	5,3%	1,3%	5,3%	2,6%	11,8%	1,3%	1,3%	1,3%	0,0%	2,6%	100%
Garçons	4,1%	55,1%	5,1%	0,0%	0,0%	5,1%	2,0%	3,1%	2,0%	7,1%	0,0%	0,0%	11,2%	0,0%	5,1%	100%
TOTAL	2,3%	56,9%	3,4%	0,0%	2,9%	5,2%	1,7%	4,0%	2,3%	9,2%	0,6%	0,6%	6,9%	0,0%	4,0%	100%

La plupart des élèves admis sur cette action sont issus du cycle 4 (66,1 % de collégiens). Pour les élèves issus du Lycée (23 % des effectifs), la répartition entre voie professionnelle (57,5 %) et voie générale/technologique (42,5 %) est, contrairement à l'année dernière, assez homogène.

Le tableau suivant présente les solutions effectives des jeunes à la fin de leurs parcours en SAS tremplin :

	Solutions effectives en fin de parcours SAS Tremplin 1ère phase (en %)																				
	Rescol 3ème générale	Rescol 3ème Prépa-métiers	Rescol 1ère année CAP	Rescol Term CAP	Rescol 2nde Bac Pro	Rescol 1ère Term Bac Pro	Rescol 2nde GT	Rescol 1ère Term GT	Classe ULIS Collège/LP	TOTAL RESCOLARISATION	SAS Tremplin 2ème phase	Reconduction PAIP - SAS Blanc	Reconduction PAIP - SAS Objectifs	E2C	Prépa-apprentissage	Signature Contrat d'apprentissage	Emploi	Transfert Mission Locale	Autres solutions	TOTAL AUTRES SOLUTIONS	TOTAL SOLUTIONS
Filles	5,4%	1,8%	25,0%	0,0%	58,9%	7,1%	0,0%	0,0%	1,8%	73,7%	70,0%	0,0%	0,0%	0,0%	30,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	26,3%	100%
Garçons	3,1%	4,6%	24,6%	0,0%	58,5%	7,7%	0,0%	1,5%	0,0%	66,3%	87,9%	0,0%	0,0%	0,0%	9,1%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	33,7%	100%
TOTAL	4,1%	3,3%	24,8%	0,0%	58,7%	7,4%	0,0%	0,8%	0,8%	69,5%	81,1%	0,0%	0,0%	0,0%	17,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	30,5%	100%

Cette action montre que les élèves ayant bénéficié d'un accompagnement sur le « SAS Tremplin » ont une solution positive, essentiellement au sein-même de l'Education nationale :

- 69,5 % des élèves de ce dispositif repartent en formation par la voie scolaire à l'issue de l'affectation complémentaire de septembre (64,4 % en 2020). Le retour en formation par la voie scolaire s'effectue principalement en LP (94,2 % des rescolarisation) ;
- 24,7 % des élèves de ce dispositif n'étant pas en mesure de s'engager dans l'immédiat sur une formation ont bénéficié d'un accompagnement supplémentaire au sein de la PAIP (« SAS Tremplin 2^{ème} phase ») où les coordonnateurs de cette action ont renforcé le travail de remobilisation et d'immersions pour aller jusqu'à la solution. La solution de retour en formation scolaire à l'issue de cette seconde phase est majoritaire ;
- 5,2 % des élèves inscrits sur le « SAS Tremplin » se sont engagés à l'issue de l'action sur un retour en formation par la voie de l'apprentissage (même proportion qu'en 2020).

Focus sur les « PAIP »

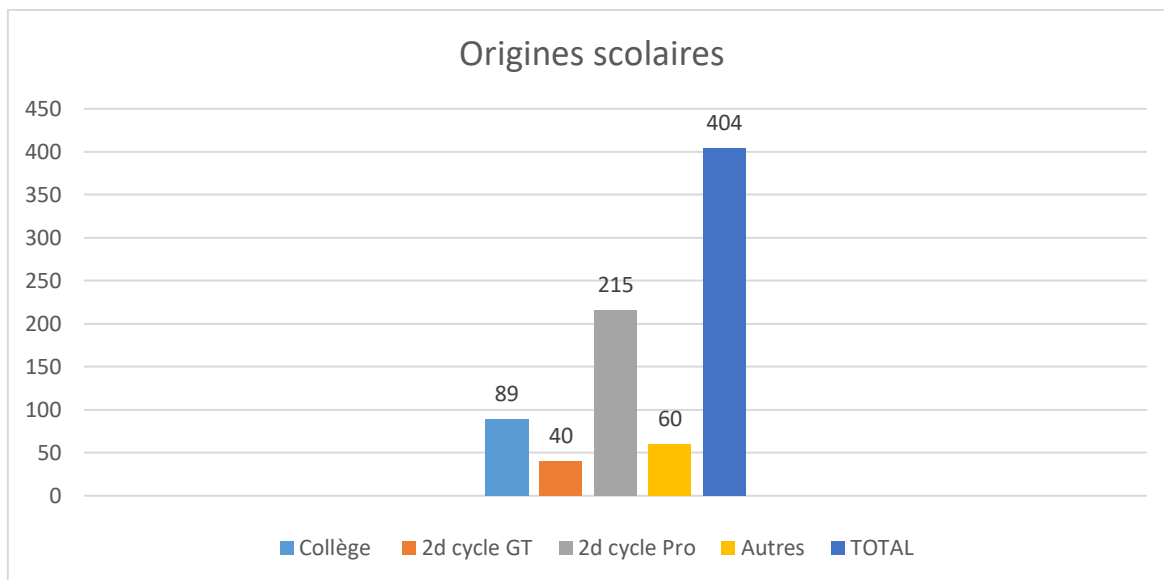
S'inscrivant dans la continuité de la politique académique de lutte contre le décrochage scolaire, l'Académie de Nancy-Metz développe, au sein de ses Bassins d'Education et de Formation, des Plateformes d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours (PAIP). Ces dispositifs se substituent à la rentrée de septembre 2021 aux Dispositifs d'Accompagnement Individualisé et Personnalisé vers la qualification et l'emploi (DAIP).

Cette évolution est liée aux problématiques de repositionnement vers la prévention et l'intervention en amont du décrochage scolaire.

Sur une durée de 5 à 7 semaines, les PAIP accueillent principalement des élèves de 16 à 25 ans ayant quitté leur cycle de formation scolaire ou en alternance pour leur permettre de se remobiliser sur leur projet scolaire et intégrer, à l'issue du temps de prise en charge, une formation initiale par la voie scolaire ou de l'apprentissage. Ce temps de prise en charge peut-être, à la marge, renouvelé sur des objectifs précis permettant de lever les derniers obstacles pour le retour en formation initiale du jeune. Pour les élèves n'ayant pu intégrer, à l'issue de la PAIP, un parcours de formation initiale par la voie scolaire ou de l'apprentissage, une prise en charge par des partenaires extérieurs à l'Éducation nationale sera travaillée par les coordonnateurs de la PAIP.

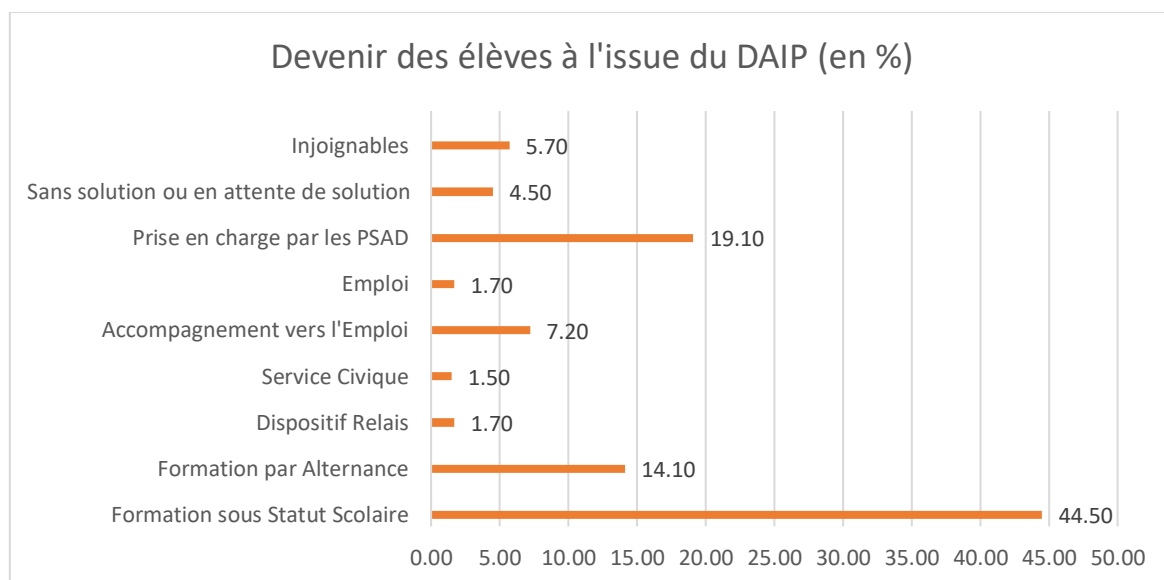
Depuis cette rentrée scolaire, les PAIP peuvent désormais accueillir sur une courte période (à temps partiel ou complet) des élèves âgés de 15 ans et plus scolarisés dans un établissement du BEF présentant des risques important de décrochage scolaire sur leur formation d'origine. Ces jeunes seront principalement bénéficiaires d'un aménagement de leur parcours de formation tel que le parcours aménagé de formation initiale (PAFI). Un conventionnement entre l'établissement d'origine, l'établissement d'accueil support de la PAIP et la famille de l'élève est alors établi. Pour assurer un accompagnement efficace de l'élève, des objectifs précis de prise en charge de l'élève au sein de la PAIP seront clairement définis par l'équipe de l'établissement d'origine.

Le tableau suivant figure l'origine scolaire des 404 élèves admis tout au long de l'année 2020-2021 en DAIP/APF :



Note de lecture : durant l'année scolaire 2020-2021, 89 élèves issus de collège ou 3e prépa métier ou 3ème de l'enseignement agricole ont été admis en DAIP/APF, 40 issus de lycée général ou technologique, 215 issus de Lycée professionnel, et 60 d'autres origines.

Le tableau suivant présente le devenir des élèves à l'issue de leur prise en charge par un DAIP/APF :



Note de lecture : durant l'année scolaire 2020-2021, 5.70% des élèves admis en DAIP/APF ont quitté le dispositif sans qu'il soit possible de mettre à jour leur situation du fait de leur injoignabilité. 44.50% des élèves ont retrouvé une solution de formation sous statut scolaire à l'issue de leur prise en charge sur le dispositif et 14.10% en alternance.

Focus sur les dispositifs d'accès à la qualification

L'académie de Nancy-Metz met en place trois types de dispositifs d'accès à la qualification :

- Les « BAC en 1 an » : dispositif conjoncturel permettant aux élèves ayant échoué 2 fois à un Baccalauréat Général ou Technologique de préparer en 1 an un autre Baccalauréat (généralement Professionnel). Cela passe par un montage pédagogique et un accompagnement spécifique des élèves sur l'année scolaire ;
- Les MOREA (Module de Représentation à l'Examen par l'Alternance) : dispositif conjoncturel permettant aux élèves ayant échoué à l'examen du Baccalauréat de le présenter à nouveau en ne repréparant que les unités échouées. Cela passe par un montage pédagogique et un accompagnement renforcé des élèves dans un groupe classe à effectif réduit ;
- Les ITAQ (Itinéraire d'Accès à la Qualification) : dispositif permettant à un élève isolé ayant échoué à l'examen, de le repréparer dans le cadre d'un emploi du temps aménagé. Cela passe par un accompagnement uniquement individualisé.

Les dispositifs qualifiants de la MLDS ont accueilli 52 jeunes en 2020-2021.

47 se sont présentés au bac à la session de juin/juillet 2021, qui se répartissent ainsi : 45% des jeunes ont passé un bac technologique et 28% un bac professionnel.

39 élèves sur les 47 ont réussi l'épreuve, soit 83%. On note 90% de réussite dans la filière Bac 1 an technologique STMG, et 77% dans les filières professionnelles en MOREA.

17 mentions ont été attribuées : 2TB, 1B, 14AB, soit 43.5%.

28 jeunes ont été admis sur Parcours sup et poursuivront en BUT, BTS, à l'IRTS, à l'Université ou en Hôtellerie-Restaurant. 1 est orienté vers une classe passerelle.

Bac 1 an	EPLE	Effectif de départ	Effectif de fin	Réussites	%	Mentions	Parcoursup
STMG	Lycée Schuman METZ	23	21	19	90,00%	2 TB - 8 AB	5 BUT - 6 BTS - 1 IRTS - 5 Licences - 1 Mise à niveau Hôtellerie Restauration

Un seul Bac 1 an a ouvert en 2020-2021 avec un public mixé : double échec au bac et passerelle de 1^{ère} générale à Terminale STMG. 23 se sont inscrits et 21 se sont présentés à l'examen, dont 19 avec succès.

MOREA	EPLE	Effectif de départ	Effectif de fin	Réussites	%	Mentions	Parcoursup
Multispécialités Tertiaire	LPO Rosa Parks Thionville	16	13	10	77%	1 AB	2 BTS - 4 Licences -
Multispécialités	LP Cormontaigne, Cassin, Metz	13	13	10	77%	1 B - 5 AB	3 BTS - 1 CP-STS - 1 Licence
	TOTAL	29*	26	20	77%	1 B - 6 AB	5 BTS - 5 Licences - 1 CP

2 MOREA ont ouvert en Moselle : un MOREA multi spécialités tertiaire à Thionville et un MOREA multi spécialités tertiaire et industriel à Metz. Au total, 29 élèves se sont inscrits et 26 se sont présentés à l'examen, dont 20 avec succès.



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Publication présentée au Conseil académique de l'éducation nationale du 8 décembre 2021

Directeur de la publication : Jean-Marc Huart, Recteur de région académique, recteur de l'académie de Nancy-Metz, chancelier des universités.

Responsable de publication : Dimitri Sydor-Vienne, Chef du service académique d'information et d'orientation

Conception : Josiane Rongemaille et Pierre Montagne, enseignant chargé de mission académique MLDS

Mise en page : Sophia Messalti, secrétaire SAIO.

Version 2.